

Lutte contre le terrorisme : la France et le Sénégal signent une convention de financement le lundi 17 juin 2013 à Dakar.

Paris finance à hauteur de 700 000 euros un plan d'action contre les actions terroristes. La signature de cette convention de financement se tient le lundi 17 juin 2013 à Dakar, entre S.E.M. Nicolas NORMAND, Ambassadeur de la France au Sénégal et le général Pathé SECK, Ministre de l'Intérieur.

Les deux tiers de ce programme seront destinés à des activités de formation en direction des services de gendarmerie et de la police. L'idée étant d'améliorer ces services en matière de prévention. Ce programme, qui va durer trois ans, s'adresse également aux magistrats chargés de suivre les affaires judiciaires à caractère terroriste.

Le Sénégal était déjà outillé en la matière. En effet, une cellule de lutte antiterroriste rattachée au ministère de l'Intérieur a été créée en 2003. En outre, une opération dite « *Karangué* » (*protection* en langue wolof) a été lancée par les autorités compétentes.

Sources RFI

[Revenir](#)